

CONDITIONS PARTICULIÈRES DES PRODUITS “DNT AGRO” DE DNT NON WOVEN FABRICS, S.A.

Les produits commercialisés sous la gamme **DNT AGRO** présentent des caractéristiques techniques spécifiques qui nécessitent une utilisation, installation, manipulation, retrait et stockage appropriés et conformes aux instructions fournies par **DNT Non Woven Fabrics**.

Ces Conditions Particulières s'appliquent de manière prioritaire par rapport aux Conditions Générales de Vente pour tout ce qui concerne ces produits.

Le client déclare connaître et accepter expressément ces Conditions Particulières au moment de l'achat de tout produit de la gamme DNT AGRO:

1. La pose, l'installation, le retrait et le stockage inadéquats du produit, y compris l'exposition directe au soleil sans protection lorsqu'il n'est pas utilisé, affectent ses performances et sa durée.
2. Le déroulement mécanique sans surveillance ni contrôle approprié est expressément déconseillé, tout dommage en résultant étant de la responsabilité exclusive du client.
3. L'exposition continue du produit au frottement avec des surfaces rugueuses ou tranchantes peut provoquer une usure ou des ruptures localisées, sans que cela constitue un défaut de fabrication ni un défaut imputable à DNT Non Woven Fabrics.
4. Les travaux agricoles tels que la récolte, le débroussaillage ou d'autres tâches mécaniques effectuées à proximité du produit peuvent entraîner une usure ou des ruptures localisées, sans que cela signifie un défaut du produit.
5. L'exposition du produit à des conditions météorologiques extrêmes, telles que des températures supérieures à 50° ou inférieures à 5°, ainsi qu'à des conditions de vent extrêmes, peut compromettre l'intégrité du matériau, affectant ses performances et sa durée.
6. Il ne faut pas appliquer de produits phytosanitaires ni d'agents chimiques incompatibles (tels que le chlore, le soufre ou d'autres composés agressifs), car ils peuvent altérer les performances du produit au-delà des limites établies dans la fiche technique. Aucune réclamation ni retour de matériel ne sera accepté si celui-ci présente des traces d'agents chimiques —tels que les halogènes, le soufre, le fer ou leurs dérivés— dépassant les valeurs spécifiées dans ladite fiche technique.

Le non-respect par le client des présentes Conditions Particulières, des instructions d'utilisation et des recommandations techniques fournies par DNT Non Woven Fabrics dégage cette dernière de toute responsabilité pour défauts, dommages, détériorations ou dysfonctionnements du produit, et entraîne l'exclusion expresse de toute réclamation, retour ou responsabilité de la part de DNT Non Woven Fabrics.